COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL

(en lien avec le compte-rendu d'entretien professionnel)

		Echelle d'évaluation								
Prise en compte de l'engagement personnel et la manière de servir de l'année écoulée	Contexte de l'année écoulée	A. Exercice de l'activité dans un contexte professionnel particulier	Complexité durable ou d'intensité forte	2	Complexité ponctuelle ou d'intensité moyenne	1	Non évaluable			0
		B. Intensité de l'investissement personnel, entraide et dynamisme au regard de la situation des effectifs présents sur l'année écoulée	Supérieure aux attentes	4	Conforme aux attentes	2	Non évaluable	0	Inférieure aux attentes	-2
	Réalisation des objectifs	C. Objectifs fixés lors du précédent entretien d'évaluation	Résultats obtenus supérieurs aux attentes	2	Résultats obtenus conformes aux attentes (objectifs atteints)	1	Non évaluable	0	Résultats obtenus inférieurs aux attentes	-1
	Formations	D. Capacité à mobiliser les acquis des formations suivies	Maîtrise des nouvelles connaissances	1	Non évaluable	0	Notions opérationnelles non maîtrisées	-1	Refus de se rendre en formation	-2
		E. Efficacité dans l'emploi (fiabilité, délais, aptitude au changement, réactivité, autonomie, respect des directives, ponctualité, disponibilité, respect des matériels et outils)	Implication forte	2	Implication satisfaisante	1	Non évaluable	0	Marge de progession forte	-2
	Compétences professionnelles et techniques	F. Maîtrise des connaissances necessaires à l'exercice de la fonction : environnement territorial, compétences techniques, capacité à transmettre ses savoirs faire	Supérieure aux attentes de la fiche de poste	2	Conforme aux attentes de la fiche de poste	1	Non évaluable	0	Inférieure aux attentes de la fiche de poste	-1
		G. Capacité à s'intégrer dans une équipe, aptitude à la coopération en interne et de manière transversale	Supérieure aux attentes	2	Conforme aux attentes	1	Non évaluable	0	Inférieure aux attentes	-2
		TOTAL de + 15 à - 10								

REÇU EN PREFECTURE le 29/06/2022 Application agréée E-legalite.com 99_DE-094-219400017-20220623-20220623_01